



édiathèque

Municipale


 Municipale
Agustin Thierry

Carqueiranne

Charte d'utilisation des services numériques

Dans le cadre de ses missions de diffusion de l'information et de l'accès à la culture et aux savoirs, la Médiathèque de Carqueiranne met à votre disposition des accès internet.

Ils constituent un outil de recherche, de documentation et également de détente.

Cette charte a pour objet de préciser et déterminer les conditions d'utilisation des services numériques de la Médiathèque Municipale de Carqueiranne, ainsi que les responsabilités des utilisateurs de ces ressources, en accord avec la législation.

Tout utilisateur est soumis à la présente charte qu'il devra signer à la 1^{ère} connexion.

Le personnel de la Médiathèque se réserve le droit de limiter ou de refuser l'accès aux services offerts, à toute personne qui ne la respecterait pas.

1- Services offerts

- @ 1 poste informatique
- @ 4 tablettes tactiles numériques, à consulter sur place
- @ Connection WIFI en libre accès

2- Conditions générales d'accès

@ L'utilisation du poste informatique et des tablettes numériques est proposée gratuitement à tous les usagers, inscrits à la Médiathèque sur présentation de leur carte d'abonné ou de la carte « pass internet » de consultant, délivrée à l'accueil de la Médiathèque.

@ La consultation d'internet par les mineurs nécessite une autorisation parentale signée. Celle-ci sera remise au responsable légal à l'accueil de la Médiathèque.

@ L'utilisation du PC et des tablettes est autorisée pour les moins de 12 ans accompagnés d'un parent ou d'un tuteur légal.

@ La Médiathèque a choisi de recourir à un système Webkiosk, sous un environnement Linux afin de garantir au maximum la sécurité des usagers, du matériel et de son réseau.

@ Soucieuse d'offrir un service de qualité, la Médiathèque a recours à un outil de filtrage dans le but de protéger les utilisateurs, notamment les publics mineurs, et de contribuer le plus efficacement possible au respect de la législation.

@ Le système d'accès aux outils numériques, en lien avec le compte de gestion des abonnés, permettra une ouverture individualisée en fonction de l'âge de l'internaute.

@ L'utilisation du poste informatique et des tablettes est soumise à l'acceptation de la charte informatique qui devra être signée par tous, à la première connexion.

3- Modalités de consultation

@ Le temps de consultation sur les postes et les tablettes est limité à 40 mn pour les moins de 14 ans et à 1h pour les autres publics.

PREFECTIJRE
083-218300341-20180927-DCH2018_04_006-DE Recu le 27/09/2018

Selon l'affluence, ce temps pourra être revu à la baisse ou à la hausse par le personnel du service.

es réservés sont sur place ou

@ Les personnes ayant réservé sont prioritaires. Après 10 mn de retard, le personnel se réserve le droit de réserver à un autre usager, par téléphone.

@ Un maximum de deux personnes sur le PC ou par tablette est autorisé.

4- Usages autorisés

@ L'utilisateur peut accéder à tous les services d'Internet dans le cadre d'une utilisation n'allant pas à l'encontre de la législation en vigueur.

@ L'utilisateur peut utiliser les logiciels et applications installés sur le poste ou les tablettes ou accéder à des outils bureautiques pour créer et/ou télécharger des documents.

@ L'utilisateur peut sauvegarder ses données sur clé USB ou autre support de stockage.

5- Les devoirs de l'utilisateur

@ L'utilisateur s'engage à ne pas enfreindre la législation française dans le cadre de l'utilisation d'Internet (article 226.1 à 226.7 du code pénal) notamment :

La consultation de sites à caractère pornographique, violent ou portant atteinte à la dignité humaine est illégale.

Toute l'utilisation de données comportant des œuvres littéraires et artistiques est illicite sans le consentement des auteurs et des ayants droits.

L'usage des impressions et des données sauvegardées se font à titre privé.

@ Chaque usager est responsable :

- De sa session de travail.
- De ses propos tenus sur Internet
- De l'utilisation du matériel dont il dispose
 - La session est individuelle. Un tiers ne peut utiliser la session d'un autre usager.
 - Tout problème technique doit être signalé au personnel de la Médiathèque.
 - Il est interdit de télécharger des programmes et de modifier la configuration des équipements, de modifier ou de désinstaller les applications installées ou de contourner les restrictions des logiciels paramétrés.
 - La Médiathèque ne peut être tenue responsable de la perte de données liées à une mauvaise utilisation.
 - La Médiathèque ne garantit pas et n'est en aucun cas responsable de la qualité et de la validité des informations recueillies par l'utilisateur sur Internet.

La confidentialité des informations et leur fiabilité sur le net n'étant pas assurée, la navigation et l'envoi de toute information nominative s'effectue sous l'entière responsabilité de l'utilisateur (formulaire d'inscription...).

- Il est interdit de donner l'adresse électronique de la Médiathèque pour toute communication avec un site web,
- Pour leur protection, les mineurs ne doivent en aucun cas laisser sur Internet des informations à caractère nominatif ou personnel.

- Il est recommandé de se déconnecter après l'utilisation des réseaux sociaux et de veiller à fermer l'accès aux messageries personnelles afin de garder la confidentialité des messages et d'éviter leur utilisation à mauvais escient.

@ Le non-respect des règles :

PREFECTIJE
083-218300341-20180927-DCM2018_04_006-DE Regu le 27/09/2018

La Médiathèque se réserve un droit de regard sur l'activité des utilisateurs : le personnel pourra interrompre la séance et suspendre à titre temporaire ou définitif le droit d'accès à Internet en cas de manquement aux règles mentionnées ci-dessus.

on ormemen a a 01 n

du 23/01/2006 relative à la lutte contre le terrorisme et en vertu de l'article 277-24 du code pénal, toute consultation illicite sera communiquée aux autorités compétentes.

Il est rappelé que la municipalité et le personnel de la Médiathèque déclinent toute responsabilité en cas de fraudes, d'utilisations malveillantes.

5- Conditions d'accès au WIFI

@ La Médiathèque est équipée de bornes WIFI permettant aux usagers de connecter leurs matériel informatique personnel (smartphone, tablette, ordinateur portable) à Internet, via le portail captif de la Médiathèque, pendant les horaires d'ouverture au public.

@ Cet accès est libre et gratuit.

Pour se connecter au réseau WIFI, l'utilisateur devra renseigner soit son numéro de carte adhérent, soit un code d'accès temporaire qu'il recevra par sms, sur son téléphone portable.

@ La Médiathèque n'est en aucun cas responsable desdits équipements. Les utilisateurs de ce service doivent être autonomes et responsables dans la configuration réseau de son matériel et dans sa protection.

@ La Médiathèque décline toute responsabilité pour l'utilisation de l'accès Internet WIFI par les usagers mineurs, ceux-ci étant sous la responsabilité de leurs parents ou représentants légaux,

6- Conditions d'utilisation des tablettes

@ L'utilisation des tablettes est restreinte à l'enceinte de la Médiathèque.

@ L'usager devra fournir une pièce d'identité qui lui sera restituée au retour de la tablette empruntée.

@ Lors du premier emprunt, l'usager devra signer la charte et l'autorisation parentale pour les mineurs,

@ 1 tablette réservée aux enfants jusqu'à 12 ans, proposée sans connexion Internet avec des applications ludiques et éducative installées par les bibliothécaires.

Responsabilité de l'emprunteur @ Lors de la consultation, les tablettes sont sous l'entière responsabilité de l'adhérent qui ne doit pas laisser le matériel sans surveillance,

@L'emprunteur s'engage à informer la Médiathèque de tout incident ou de toute panne ayant affecté la tablette et à ne pas modifier les contenus.

Toute perte ou dégradation d'une partie ou de la totalité du matériel engage la responsabilité de l'utilisateur ou de son représentant légal, qui devra le remplacer à l'identique par du matériel neuf (à titre indicatif pour la tablette Samsung tab A 10.1 valeur d'achat : 327E ITC.)

Les bibliothécaires sont à votre disposition pour une aide ponctuelle à l'utilisation.

Le personnel est également chargé de veiller au bon fonctionnement du matériel et au respect du règlement.

PREFECTIJE

CHARTRE DES RESSOURCES NUMERIQUES

A remplir sur place par l'utilisateur et à conserver par la médiathèque

Je soussigné(e) _____ déclare avoir pris connaissance de la présente charte d'utilisation des services numériques proposées par la Médiathèque de Carqueiranne , et m'engage à la respecter.

Date :
Signature
De l'abonné(e)

AUTORISATION PARENTALE (A remplir sur place)

Je soussigné(e) (nom et prénom).....

Représentant légal de : (nom et prénom de l'enfant).....

Autorise mon enfant à utiliser les ressources numériques OUI NON

Les tablettes tactiles OUI NON

Je m'engage à ce qu'il respecte les termes de la charte ci-dessus, les recommandations d'usage et en cas de détérioration du matériel à le remplacer à l'identique.

A Carqueiranne, le.....

Signature du parent ou représentant légal